



" Au plus près des clubs Vosgiens "



Réunion du Comité de Direction du District des Vosges de Football Salle Jacques Georges à Epinal Mercredi 19 février 2025 – 18h30

Personnes présentes

Membres élus :

Alex ANY - Pierre BÉRETTA – Hervé BOILLOT - Bruno CAISSUTI - Alain COLNÉ- Jean-Paul DELAHAYE – Patrick EDGARD - Anthony GUEDES – Bruno HERBST - Johanie HUMBLOT - Christian NICHINI - Sophie PIERREL

Consultant

Daniel DAUBIÉ, président CDA – Laurent BÉNIER, CTR – Alexandre BIGONI, CTD DAP

Personnes excusées

Membres élus :

Gilles CÔME - Éric FEBVRE – Thierry GAILLOT - Pascale LAPÔTRE– Fabrice LENOIR - Patrick PHILIPPE - Emeric PRÉAU - Daniel VALENTIN

Personnel :

Benjamin DÉSIÉ, responsable administratif

Compte rendu

Approbation du PV de la réunion du CD du 18 décembre 2024

Aucune remarque verbale ou écrite n'étant exprimée, le comité de direction adopte à l'unanimité le procès-verbal.

Carnet

Les membres du district présentent leurs sincères condoléances à la famille de M. Jacques JUIF, ancien Président du FCA Xertigny de 1968 à 1973 décédé le 23 décembre 2024 à l'âge de 85 ans

1. DOSSIER EN COURS

Rappel sur les droits et devoirs pour les membres des commissions

- Référence : les Règlements Généraux de la FFF (Annexe 2/le Règlement Disciplinaire (RD) et Annexe 8 / Charte d'Ethique et de Déontologie du Football)
- Les membres des organes disciplinaires, y compris leur président, sont désignés par le Comité de Direction de l'instance concernée à la majorité des voix de ses membres présents.
- Les membres des organes disciplinaires sont astreints à une obligation de confidentialité pour les faits, actes et informations dont ils ont pu avoir connaissance en raison de leurs fonctions. Les membres des organes disciplinaires se prononcent en toute indépendance et ne peuvent recevoir d'instruction (article 3.1.4 du RD)
- Rappel du Président du District sur le fait de respecter le cadre fixé pour un bon fonctionnement des commissions et l'état d'esprit souhaité et véhiculé par le Comité de Direction (CD).
- En cas de manquement à ces obligations une cessation de fonction peut être prononcée à temps par le Comité de Direction de l'instance concernée, suivant la procédure énoncée à l'article 3.1.2 du RD.

Incidence récente de l'application de cet article sur la présidence de la commission de discipline. Une évaluation de la situation sera programmée en fin de saison avec le Président du District des Vosges de Football.

- Tous les nouveaux membres des commissions doivent être validés par le CD.



" Au plus près des clubs Vosgiens "



- Travaux engagés avec la commission d'éthique.
- Rappel du Président sur la complexité d'organiser pour les clubs la pratique sportive (ingérence parentale, conjoncture, procédures pénales...) et par ce fait pour le District, obligeant à une vigilance des membres des commissions
- Questions ?
 - Prise de parole d'Alex ANY sur le fait de ne pas accuser sans preuves.

2. COMMISSION D'ETHIQUE & DEONTOLOGIE

Prise de parole de Jean-Paul DELAHAYE, référent éthique

- Un recensement par la Fédération Française est engagé afin de savoir quels districts possèdent une commission d'éthique : volonté de la FFF de déployer les commissions d'Ethique sur le territoire national
- Comment se positionner et comment utiliser la commission d'Ethique ?
- Un fonctionnement a été mis en place au sein du District : sensibilisation, éducation et prévention, médiation, évocation, reprise de dossiers en fin de procédure.
- Rappel de différents articles et annexes, notamment l'annexe 8 charte ETHIQUE et DEONTOLOGIE du Football et l'annexe 2 du Règlement Disciplinaire.
- Le préambule de l'annexe 8 rappelle les valeurs, règles morales et devoirs qui régissent le monde du football, et qui s'appliquent à tous les acteurs et partenaires du football.
- La commission d'éthique doit trouver sa place au sein du football sur le territoire vosgien. Comment se positionner en tant qu'instance de prévention, comment sensibiliser les clubs, les accompagner.
- Future soirée « Ethique » programmée sur le territoire des Vosges.
- Composition de la commission Ethique validée par le Comité de Direction : Président du District – Jean-Paul Delahaye, Christian Nichini, le responsable administratif et des personnes ressources en fonction des problématiques.

INTERVENTION TECHNIQUE ALEX BIGONI (CTD) ET LAURENT BENIER (CTR)

- Alex BIGONI : bilan du futsal – Points positifs et négatifs, des pistes d'améliorations sont envisagées pour la saison prochaine (Proposition d'Alex à formaliser pour avril/mai : réservation de salles – règlement financier pour engagements et amendes/forfaits).
- Laurent BENIER pour les détections féminines et masculines : fréquence des rassemblements, générations U12 et U13 et U14 et U15, participation futsal, état d'esprit et fonctionnement des rassemblements, progression.
Laurent met en garde sur le fait que les bons profils sont trop sollicités, notamment par les clubs professionnels. Mise en place par Laurent d'un tableau de suivi sur certains profils. Participe au groupe de travail LIGUE sur le climat de pratique pour les championnats U13.
- Laurent pour les formations sur le territoire du District : une dizaine de formations avec une bonne participation (CFI et attestations fédérales). Bonne participation des vosgiens sur les diplômes professionnels.



" Au plus près des clubs Vosgiens "



3. NOMINATIONS COMMISSIONS

Commission des terrains

- La commission avait besoin d'intégrer de nouveaux membres et de se renforcer.
- Intégration de François LEFEVRE et Benoit GROSJEAN (avec une responsabilité FAFA).

Comité Directeur

- Christian GRUNENWALD intègre le District en tant que membre consultant au niveau du CD avec des missions sur le « partenariat » et la « structuration ».

Rappel du Président sur le besoin de recruter de nouveaux membres pour le District des Vosges, notamment pour la CDA.

4. GROUPE DE TRAVAIL ADMINISTRATIF

- Recrutement en cours pour des missions administratives afin de soulager les Conseillers Techniques, les commissions ou pouvoir répondre à d'autres besoins.

5. POINT SUR LA MAISON DEPARTEMENTALE

- La Communauté d'Agglomération d'Epinal a lancé l'appel d'offre pour le projet.
- Début des travaux : juin 2025 ?
- Le bâtiment actuel est entré dans un processus de vente.

6. GROUPE DE TRAVAIL PYRAMIDE DES CHAMPIONNATS

Prise de parole de Christian Nichini

- Création d'un groupe de travail constitué de 4 membres de commissions du District ainsi que d'acteurs provenant des clubs (Présidents ou autres fonctions).
- Objectif : établir plusieurs projets sur la refonte des championnats seniors du District.

Application possible de cette nouvelle refonte pour la saison 2027 – 2028.

7. DEPLACEMENT EN SEINE ET MARNE

Prise de parole du Président

- Déplacement le 27 février à MONTRY d'une délégation du District composée de 10 membres issus de diverses commissions afin de rencontrer leurs homologues d'Ile de France.
- Divers sujets seront abordés, notamment le rôle d'un assistant juridique au sein du personnel (étudiant en alternance).

Objectifs : s'imprégner des bonnes idées d'un district de la couronne parisienne de 46 000 licenciés pour les adapter à un district de 12 000 licenciés répartis sur les territoires diversifiés du département : ruraux, semi-urbains et urbains.

8. PIECE DE THEATRE

Prise de parole du Président

- Représentation théâtrale intitulée "**Le Bruit du Silence**", présentée par la Compagnie des Jolis Mômes : cette pièce aborde avec sensibilité et pertinence la question des violences dans le sport.



" Au plus près des clubs Vosgiens "



- En partenariat avec le CDOS, le SDJES et la ville de Thaon-les-Vosges.
- Rappel de la date : le 19 avril à Thaon les Vosges – 18h30 au Gymnase de l’Europe.
- Tous les membres du District et toutes les associations sportives et culturelles ont été conviés à assister à cette représentation.

9. SUJET DIVERS

- **Hervé Boillot, président de la Commission Départementale Juridique et de Discipline :** la commission a été saisie par des acteurs ayant subi des violences verbales et physiques lors de deux matchs amicaux disputés dernièrement.
- **Christian Nichini :** certaines règles doivent être respectées :
 - Toutes les rencontres doivent être préalablement déclarées au District des Vosges (secrétariat)
 - Si le club recevant souhaite que la rencontre soit dirigée par un arbitre officiel désigné par la CDA (clubs de district) ou la CRA (dès qu’un club de ligue est concerné) il doit en faire la demande au secrétariat du district ou au service compétitions de la LGEF
 - Si aucune désignation d’arbitre n’est nécessaire, le club organisateur est tenu de faire remplir une feuille de match papier pour des raisons d’assurance
 - En cas de blessures ou d’incidents cette feuille de match doit être transmise dans un délai de 48 h après la rencontre au secrétariat du district.
- **Pierre Beretta :** les membres du Comité de Direction doivent faire parvenir au Trésorier une note de frais justifiés pour l’année 2024 correspondant aux frais encourus par l’utilisation de leur véhicule personnel dans le cadre de leur activité bénévole au sein du District. En contrepartie de leur déclaration d’abandon du remboursement des frais engagés, il leur adressera un reçu au titre de dons ouvrant droit à une réduction d’impôt. Ne pas oublier d’y joindre une copie de la carte grise du véhicule.

Le secrétaire de séance
Christian NICHINI

Le président de séance
Bruno HERBST